

2017/CP77

Nouvelle Assemblée et Nouveau Président au Conseil économique et social de Wallonie

Ce mardi 23 mai 2017, l'Assemblée générale du Conseil économique et social de Wallonie a été renouvelée, le mandat des 50 membres étant arrivé au terme des 4 ans. Un nouveau Président a également été désigné pour la période 2017-2019 : M. Yvan HAYEZ.

Le Conseil économique et social de la Région wallonne, institué par le décret de mai 1983, est un organe régional de consultation et de concertation. Composé de manière paritaire, le CESW réunit les interlocuteurs sociaux wallons, à savoir les représentants des organisations patronales (Union wallonne des Entreprises, Entente wallonne des Classes moyennes, Syndicat neutre des Indépendants, Union francophone des Entreprises non-marchandes, Fédération wallonne de l'Agriculture) et syndicales (Comité régional wallon de la CSC, Interrégionale wallonne de la FGTB, Centrale générale des Syndicats libéraux de Belgique). Ce mardi 23 mai, l'Assemblée générale du CESW a été renouvelée (1). Les membres sont désignés par le Gouvernement wallon sur base des listes fournies par les organisations représentatives dans la région. Par ailleurs, l'Assemblée générale du CESW est composée de manière à respecter le décret de mai 2003 promouvant la présence équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs.

Après avoir été installée, l'Assemblée a procédé à la désignation du Président et des Vice-Présidents du CESW pour la période 2017-2019. M. Yvan HAYEZ (FWA) succède à M. Marc BECKER (CSC) à la Présidence du CESW et ce, suivant le principe de l'alternance mis en place en 1996 (la Présidence est assurée alternativement – pour une période de deux ans – par un représentant du monde patronal et un représentant du monde syndical).

M. Yvan HAYEZ est le Secrétaire général de la Fédération wallonne de l'Agriculture; il est membre de l'Assemblée générale et du Bureau du CESW depuis 2009.

La réunion de l'Assemblée de ce 23 mai a été suivie d'une cérémonie à laquelle ont participé près de 100 personnes. Lors de cette séance, le Ministre-Président de la Wallonie, M. Paul MAGNETTE, le Président sortant, M. M. BECKER et le nouveau Président du CESW, M. M. Y. HAYEZ sont intervenus successivement. Les textes des interventions seront prochainement disponibles sur le site Internet du CESW.

(1) La liste des membres est disponible sur le site internet du CESW www.cesw.be

Suivez l'actualité du CESW sur les réseaux sociaux :



@ceswallonie



ceswallonie



Conseil économique et social de Wallonie